

SMIRTOM : extension des consignes de Tri, en 2023.



Extension des consignes de tri

Avez-vous vu la publicité de CITEO concernant le tri des emballages ?

« C'est pas compliqué : tous les emballages vont dans le bac de tri »

Pour le SMIRTOM du Vexin, le tri de tous les emballages plastiques, ce n'est pas pour tout de suite
DÉMARRAGE EN 2023
Nous vous préviendrons lorsque les nouvelles consignes se mettront en place

INFORMATION IMPORTANTE Aujourd'hui, 2 Français sur 3 peuvent trier tous leurs emballages

Sur le territoire du SMIRTOM du Vexin, l'extension des consignes de tri arrivera en 2023

En attendant, suivez les consignes de tri données sur votre calendrier de collecte



CITEO rediffuse depuis quelques jours un spot publicitaire indiquant que « tous les plastiques se trient ». Il s'agit de l'Extension des Consignes de Tri (ECT).

- Elle ne concerne pour le moment que 2 français sur 3.
- **Elle sera mise en place sur le SMIRTOM du Vexin en 2023.** (Voir ci-contre une affichette de tri actuel au sein du SMIRTOM)



Extension des consignes de tri

Avez-vous vu la publicité de CITEO concernant le tri des emballages ?

« C'est pas compliqué : tous les emballages vont dans le bac de tri »

Pour le SMIRTOM du Vexin, le tri de tous les emballages plastiques, ce n'est pas pour tout de suite
DÉMARRAGE EN 2023
Nous vous préviendrons lorsque les nouvelles consignes se mettront en place

INFORMATION IMPORTANTE Aujourd'hui, 2 Français sur 3 peuvent trier tous leurs emballages

Sur le territoire du SMIRTOM du Vexin, l'extension des consignes de tri arrivera en 2023

En attendant, suivez les consignes de tri données sur votre calendrier de collecte



Infos pratiques

Citeo est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. Aujourd'hui, 72% des emballages ménagers et 62% des papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français, devenu premier geste éco-citoyen.

Citeo est l'acteur français de la REP, " Responsabilité Elargie des Producteurs ", pour les papiers et les emballages ménagers : inscrit dans le code de l'environnement, il signifie que le producteur ou distributeur est responsable de, et finance, l'élimination des déchets provenant de leurs produits. Sans but lucratif, Citeo est donc financée par les entreprises pour prendre en charge la fin de vie, dont le recyclage, des emballages ménagers et des papiers.

Documents

[Flyer d'annonce du SMIRTOM](#)

